



A.70

**PUBLIER IMMEDIATEMENT
JEUDI, LE 28 NOVEMBRE 1963.**

Le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Félix Schnyder, fera une visite de courtoisie à Ottawa les 2 et 3 décembre. Le Canada, on le sait, compte parmi les principaux pays qui appuient le programme d'aide aux réfugiés. Le haut-commissaire, qui est entré en fonctions en 1961, a fait des visites semblables en 1961 et 1962 pour s'entretenir avec les représentants du Canada sur le rôle de l'organisme qu'il dirige, sur les divers problèmes du réfugié dans le domaine international et sur l'apport que peut fournir le Canada pour en assurer la solution.

Le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été établi en 1951 en remplacement de l'Organisation internationale pour les réfugiés. Son rôle est de pourvoir à la protection des réfugiés sur le plan international et de rechercher des solutions permanentes à leurs problèmes par les moyens suivants: rapatriement volontaire, assimilation au sein de collectivités internationales, rétablissement.

Depuis quelques années le Canada contribue annuellement \$290,000 au budget du haut-commissariat, qui est alimenté par les subventions bénévoles des Etats membres et des organismes non gouvernementaux. Il a ainsi versé depuis 1951 plus de 3 millions de dollars. Le Canada fait

.../2

également partie du conseil d'administration, qui conseille le haut-commissaire dans l'exécution de ses fonctions.

Le principal but du haut-commissariat, au moment de sa création, était de venir en aide aux réfugiés en Europe. On espère maintenant que les principaux programmes d'assistance aux réfugiés européens auront été remplis en 1965. Dans l'entre-temps, d'autres problèmes de même nature ont surgi, particulièrement en Afrique, et plus d'un million de réfugiés bénéficient de l'assistance du haut-commissariat sous une forme ou sous une autre.